

République française Département des Alpes de Haute-Provence Arrondissement de Castellane

COMMUNE DE LA MURE-ARGENS

Séance du lundi 12 avril 2021

Date de la convocation : 07 avril 2021

L'an deux mille vingt-et-un et le douze avril l'assemblée régulièrement

Membres en exercice :

convoquée, s'est réunie sous la présidence de Alain DELSAUX,

11

Présents: Sebastien BERNARD, Nicolas BOETTI, Danielle

Présents: 8 BONNETTY, Alain DELSAUX, Isabelle FHAL, Marc MAGAUD,

Frederic MISTRAL, Jean-Paul RE

Votants: 9

Vote pour : 9

Représentés: Martine TRAPANI

Vote contre : 0

Abstention:

Excusés:

Absents: Andre-Luc BLANC, Sylvain RICHARD

Secrétaire de séance: Nicolas BOETTI

Objet: Tarifs de l'eau et de l'assainissement 2021 - DE 2021 008

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide d'établir le prix de l' Eau et l' Assainissement pour 2021 comme suit :

ABONNE- MENT ANNUEL HT EAU POTABLE	ABONNE- MENT ANNUELH T ASSAINIS- SEMENT	PRIX DU M3 EAU POTABLE HT	PRIX DU M3 ASSAINISSEMENT HT LA MURE	PRIX DU M3 ASSAINISSEMENT HT ARGENS
50€	50 €	1.21 €	1.38 €	0.35 €

En l'absence du relevé des indexes de consommation dans les délais, un forfait de 50 m3 sera facturé.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus. Pour copie conforme,

Le Maire



Alain DELSAUX

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 12 avril 2021et publication ou notification le 12 avril 2021